



LES SERVICES PUBLICS AU SERVICE DE LA SOCIÉTÉ !

Déclaration préalable CSA-A du 19 juin 2023

Un an. Voilà un an que le président Macron a été réélu et que Mme Borne a été nommée Première ministre. Un an, c'est peut-être suffisant pour tirer un premier bilan. Nous étions circonspect•es voire réservé•es quant aux vœux pieux de changements annoncés dans les méthodes de dialogue pour amener les changements nécessaires à notre pays tant sur le plan de la politique éducative que sociale. Chassez le naturel, il revient au galop : il n'y a pas eu de lune de miel, et les rapports ont été dans la continuité de la vision du « dialogue » du chef de l'État. Dialogue sans écoute, décisions brutales assumées même à l'encontre des différents acteurs concernés par les réformes, loi imposée à coup de 49.3 pour près de la moitié c'est-à-dire sans dialogue et sans tenir compte des critiques, des débats nécessaires.

Après une gestion brutale des manifestations, vivement dénoncée de toutes parts, le chef de l'État et son gouvernement ont définitivement entériné la réforme des retraites après une énième provocation : le refus du vote de la loi d'abrogation proposée par des député•es de l'opposition.

Mais il ne faut pas négliger les cris sourds du pays qu'on enchaîne, le peuple qui entend l'alarme. En un an, voilà le tour de force qu'a réussi Emmanuel Macron : redonner du sens à la lutte sociale, redonner le sens de la justice et de davantage de partage, le goût de la lutte à de nombreux citoyen•es. C'est un jeu risqué que joue Emmanuel Macron qui reste droit dans ses bottes sur la politique qu'il entend mener. Un an après, fini déjà les « ce vote m'oblige », vote qui a amené l'actuel président à ce second mandat non par une adhésion majoritaire mais pour faire rempart à l'Extrême-droite.

10 % sans contrepartie pour tous•tes les enseignant•es, choc d'attractivité, les belles promesses de l'entre deux tours... Au final, en lieu et place d'une véritable revalorisation salariale, le ministère nous vend ses salades, avec des mesures socle largement insuffisantes sous forme d'indemnités, qui ne permettent même pas de rattraper ce qui a été perdu ces dernières années notamment du fait de l'inflation et du gel du point d'indice ! Car non content de nous contraindre à travailler deux ans plus, E. Macron nous ressort les vieilles recettes libérales du « travailler plus pour

gagner plus ». C'est dans les vieux pots qu'on fait les meilleures soupes, n'est-ce pas ou comment faire marcher les enseignant•es à la carotte ! Mais faudrait pas nous prendre pour des cornichons ! Quand on sait que la moitié des professeur•es se déclare en situation d'épuisement professionnel élevé selon les chiffres du Ministère publiés dernièrement dans le baromètre du bien-être au travail, exiger de travailler plus pour que les personnels puissent répondre à leurs besoins financiers réels est une provocation du Ministère. Il est même une insulte qui accrédite l'image d'une profession oisive qui aurait tant de temps à consacrer à des tâches supplémentaires. Vieille rengaine démentie par toutes les enquêtes internationales et européennes qui montrent que les enseignant•es français•es sont parmi celles et ceux qui travaillent le plus d'heures à l'année. Ce pacte va amplifier la dégradation de nos conditions de travail sans résoudre la crise de recrutement. Il va produire encore plus d'inégalité de traitement entre collègues, entre femmes et hommes tout particulièrement. Car qui, entre la poire et le fromage, pourra aller effectuer des heures sup au collège ? Certainement pas les enseignantes de maternelle qui sont de fait discriminées par le PACTE ! Enfin, ne sous-estimons pas les choix dogmatiques qu'il porte en termes de management et de politique éducative, avec l'externalisation de la difficulté scolaire, la mise en concurrence des personnels par les primes. Sans ce dogme ultra libéral, l'enveloppe budgétaire du pacte qui s'élève à 1,1 milliard d'euros pourrait être basculée sur le socle et permettrait une première augmentation de 115 € brut par mois sous forme de point d'indice de l'ensemble des 800 000 enseignant•es du pays. 115€ brut qui viendraient abonder les caisses de sécurité sociale, en recettes supplémentaires. Ce n'est pas la piteuse revalorisation de 1.5% au 1^{er} juillet ni les 5 points d'indice de janvier 2024 qui rattraperont la perte de pouvoir d'achat cumulée depuis 20 ans.

« Travailler plus pour gagner plus », pour, en réalité, travailler encore plus pour craquer encore plus vite. Le nombre de démissions, de ruptures conventionnelles et d'arrêt de travail n'est-il pas un indicateur du mal-être qui traverse la profession ? Tout bon responsable RH devrait le savoir. Demain, ce sont les directrices et les directeurs d'école qui devront organiser le Pacte, qui contrôleront les ordres de mission des collègues qui s'y seront engagé•es, qui justifieront l'octroi de la rémunération afférente auprès de l'administration. Bien loin de l'allègement des tâches de direction, c'est un pas de plus vers le statut hiérarchique induit par la loi Rilhac contre laquelle nous n'avons cessé de nous battre car elle va détruire les collectifs de travail qui font la singularité de notre école républicaine. Alors ne nous laissons pas rouler dans la farine et ne pactisons pas. Dans le 2nd degré, le Pacte est d'ores et déjà mis en échec : les collègues ne sont pas dupes et de manière très majoritaire refusent de signer, comme au lycée Thuillier d'Amiens.

La FSU dénonce les attaques contre le droit de grève suite à la réponse de la DGRH à la FSU qui affirme que le Pacte permettra de remplacer les personnels grévistes.

La FSU appelle les collègues à continuer de refuser de signer le pacte. Nous n'accepterons pas la casse du service public d'éducation et nous continuerons à appeler les personnels à combattre ce projet d'École et plus globalement de société.

Notre CSA de ce jour est informé de votre politique académique concernant la requalification de la filière administrative. Si nous nous félicitons des mesures prises pour que des emplois requalifiés figurent au mouvement intra académique des Attaché.es et des Secrétaires, comme postes vacants, nous déplorons une fois encore le nombre insuffisant des contingents de transformation prévu par le plan ministériel. Rappelons-le encore une fois ici, c'est près de la totalité des collègues Adjoint.es administratifs qui exercent au quotidien des missions de catégorie B ; et bon nombre de SAENES qui exercent des missions de catégorie A. Pour la FSU, on est donc bien loin du compte, bien loin de notre revendication, pourtant élémentaire : payer les personnels à la hauteur des missions confiées, enfin !

Le 13 juin, nous étions mobilisé•es pour nos collègues AESH, travailleuses et travailleurs pauvres de l'Education Nationale, pour un vrai statut, un vrai métier, une vraie formation. Là aussi, le torchon brûle après l'annonce du Président Macron lors de la Conférence Nationale du handicap, de « regrouper le cadre d'emploi des AESH avec celui des AED autour du métier d'accompagnant à la réussite éducative (ARE) ». Cette proposition, jamais discutée avec les organisations syndicales représentatives, est une preuve supplémentaire du mépris constant de ce gouvernement pour le dialogue social. Elle tourne sciemment le dos aux attentes exprimées par les AESH et risque encore de rendre plus difficile les recrutements en niant la spécificité du métier d'AESH au détriment de l'inclusion des élèves en situation de handicap. Pourtant, les AESH, essentiellement des femmes, sont le maillon fondamental de l'école inclusive. Aujourd'hui, elles sont victimes d'un système qui manque de moyens humains à la hauteur des besoins et qui ne permet pas d'assurer un service public de qualité. La FSU exige que le métier et la professionnalité des AESH soient mieux reconnus et rappelle ses revendications de création d'un corps de fonctionnaires de catégorie B intégrant et reclassant les AESH déjà recruté-es et la suppression des PIAL.

De plus, concernant plusieurs catégories de personnels nous continuons de dénoncer le sort qui leur est fait sur la proratisation de la prime REP/REP+. Entre les personnels sociaux à qui l'on a fait miroiter l'extension à la prime REP+ tout en les proratisant, les personnels que le ministère a refusé d'inscrire et les personnels AED et AESH qui en bénéficient à un taux inférieur, la FSU s'interroge réellement sur la volonté de notre ministère de vouloir rendre attractifs les métiers de l'éducation nationale.

Quand le ministère prendra-t-il enfin conscience que le travail sur la politique éducative sociale et de santé est une nécessité pour la santé physique et mentale des élèves et de leur réussite scolaire? Confrontées à l'explosion des besoins des jeunes, faute de reconnaissance et de moyens, les infirmières quittent l'Éducation nationale, suivies de près par les assistantes de service social. Ces professions, très mal rémunérées, ont un régime indemnitaire et indiciaire déjà très en deçà des autres corps de catégorie A. Il faut sortir des constats et agir pour recruter.

L'attractivité de ces professions tient aussi à la réaffirmation de leurs expertises spécifiques et de leurs rôles au cœur de l'École, au service des élèves et de leur réussite scolaire. Leur formation spécifique et l'amélioration concrète de leurs conditions de travail doivent faire partie de l'agenda social.

Cette fin d'année rime aussi avec examens et Parcoursup.

Malgré nos alertes, de nombreux TZR se sont vu notifier par les services des lots de copie de bac alors même qu'ils n'étaient pas déchargés de cours et nous avons dû intervenir pour rétablir leurs droits. Certains chefs d'établissements ne respectent pas non plus la circulaire du 20 septembre 2022 relative à l'organisation des épreuves en 2023 et ont mis de surveillance d'examen **les** professeurs de Français et de Philosophie, pourtant dispensés s'ils sont correcteurs.

Pour la 5ème année, toute une génération est passée à la moulinette de Parcoursup. Au-delà de la procédure, c'est un véritable labyrinthe dont doivent s'extraire les élèves de lycée, et ce dès la classe de 2nd. De la loi Orientation et réussite des étudiants de mars 2018 aux réformes du bac et du lycée de 2019, tout est conçu pour y perdre les jeunes et leurs familles. En 2022, plus de 110 000 candidat-es ont disparu pendant l'été. L'an passé, 69% des vœux exprimés par les élèves de la doublette Maths/Physique-chimie, ont obtenu une proposition d'admission, et 96% de ces élèves ont obtenu une proposition définitive. Parmi ces 96%, 72 % ont obtenu une filière sélective. Il n'y a donc pas de libre choix mais un lien étroit entre les doublettes en terminale et l'accès à l'enseignement supérieur.

Nous sommes réunies aujourd'hui pour élire les membres des comités médicaux qui jouent un rôle important pour nos collègues. En effet, la FSU n'a de cesse d'alerter sur l'état de la profession : les personnels des écoles et des établissements scolaires vont mal ! Leurs conditions de travail, comme leurs droits à la formation, au temps partiel, à la mobilité géographique ou professionnelle se dégradent d'années en années. Les conditions d'exercice du métier dans les classes sont de plus en plus difficiles. Les attaques incessantes contre notre professionnalité, la multiplication des injonctions et prescriptions pédagogiques, la généralisation de la culture de l'évaluation au détriment des apprentissages témoignent d'une idéologie libérale s'inspirant du management issue de l'entreprise appliquée à l'Education Nationale et vident de sens notre métier jour après jour... Les relations avec les hiérarchies se tendent, voire disparaissent dans des silences prolongés qui laissent les enseignant-es seul-es face à leurs difficultés. A cela s'ajoute un mépris gouvernemental qui ruisselle depuis les bureaux de l'Elysée...

Un éminent chargé de mission aurait prononcé cette phrase : « Une des qualités d'un professeur est sa volonté d'incarner un cours, il n'y a pas besoin d'aller à l'université pour cela. » Ce qui est clair effectivement, c'est qu'il n'y pas besoin d'aller à l'université pour « dégommer » les personnels : une bonne école de néo management suffit...

